



SOCIETE AEROPORTUAIRE DE LOME - TOKOIN

Société d'Economie Mixte au Capital de 500 000 000 F CFA - R.C.C.M : 1986 B1604 - C.C.A.I.T.306/86
BP: 10112 Lomé (Togo) - Tél: (228) 22 23 60 60 / 22 23 60 61 / 22 23 67 00 / 22 26 09 20 / 91 00 75 75
Email: infos@salt.tg / secretariat.dgsalt@salt.tg / salttogo1@gmail.com
Site web: aerportdelome.com

Janvier 2025

Politique Qualité, Santé, Sécurité et Environnement

Pour contribuer à sa performance et à sa pérennité, la SALT a mis en œuvre un système de management intégré Qualité, Santé, Sécurité et Environnement qui fait partie de ses engagements de développement durable. Par cette démarche, la SALT s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'efficacité de ce système basé sur :

- Le niveau de satisfaction élevé de ses clients ;
- La prise en compte des attentes de toutes les parties intéressées ;
- Le respect de la législation, de la réglementation et de toute exigence applicable à ses activités ;
- La prévention et la maîtrise des risques ;
- La réduction de l'impact de ses activités sur l'environnement, afin de préserver les générations futures ;
- La formation du personnel ;
- L'amélioration continue des performances ;
- La prévention des accidents du travail et les maladies professionnelles ;
- L'implication et la responsabilisation du personnel à tous les niveaux de l'organisation.

Ce système de management porte les valeurs de la société et assure le déploiement de la stratégie et des politiques. A travers le système de management intégré, la SALT concentre ses efforts sur trois (3) axes :

La Qualité :

- Etre orienté vers les résultats attendus par les clients ;
- Améliorer la qualité des services au travers de la performance de ses moyens de prestation, de contrôle et ses méthodes de développement ;
- Accroître la réactivité aux demandes des clients grâce à la réduction des temps du cycle de ses processus internes ;
- Réduire les coûts au travers d'une recherche permanente d'efficacité.

La Sécurité et Santé :

- Tendre vers le « Zéro Accident » ;
- Prévenir les maladies professionnelles ;
- Réduire les risques aux postes de travail ;
- Procurer les conditions de travail sûres et saines pour la prévention des traumatismes et pathologies liés au travail ;
- Prévenir les accidents majeurs.

L'Environnement :

- Prévenir la pollution de la plateforme et de son environnement direct ;
- Améliorer la valorisation des déchets ;
- Réduire l'utilisation des ressources naturelles et énergétiques ;
- Promouvoir la prise en compte de l'environnement par la formation des agents et le développement de réseaux de compétences pour faciliter l'utilisation de meilleures pratiques
- Contribuer au développement durable de la Planète ;
- Evaluer et réduire les émissions atmosphériques ainsi que les rejets de pollutions dans les eaux, sol et sous-sol ;
- S'adapter au changement climatique et veiller à la protection de la biodiversité.

L'Aéroport International Gnassingbé Eyadema entend être reconnu comme un environnement sûr et sain pour tous.



Le Directeur Général,


Général de Brigade **ALLAHARE Dimini**